L'AUTRE, tout en référant à son antédent, n'exprime-t-il pas aussi l'alternance? Enfin, s'il est vrai que le constituant réciproque L'UN ... L'AUTRE présente certaines propriétés de surface qui évoquent l'anaphore, il faut admettre que dans *Ces deux amis*$_1$ *pensent l'un à l'autre*$_1$, la « co-référence collective » n'est qu'un artifice terminologique. J.-C. M. laisse cependant entrevoir une autre interprétation : co-appartenance des sujets et conjonction des prédicats (tous les éléments de l'ensemble sont impliqués dans la relation, comme premier terme *et* comme second terme).

En résumé, ces quatre articles mettent en œuvre une « technologie avancée » qui contribue sérieusement à cerner le fonctionnement de l'anaphore au plan syntaxique ; mais l'analyse sémantique en reste à un stade « artisanal ». Ce travail a toutefois l'avantage de profiler les diverses composantes — logique, référentielle, discursive — auxquelles la recherche doit donner corps.

A. DELPLANQUE

Poétique, n° 59, septembre 1984, Ed. du Seuil, 123 p.

Evacuée d'autorité du champ linguistique par Saussure — sous le verdict (hâtif) de n'être en somme qu'un *travestissement de la phonè* —, l'écriture devait en force faire retour par la sémiologie, non sans avoir transité, précisément, par une déconstruction impitoyable, et célèbre, de la linguistique saussurienne. On pouvait cependant craindre que sa prise en charge dans un débat qui fut autant idéologique que linguistique ne l'ait soustraite à son exclusion épistémologique que pour la réduire en l'état de slogan, de pétition de principe ou simplement de programme dont la performance (théorique et pratique) ne laissait pas de se faire attendre. Sans doute les linguistes ont-il de longtemps prêté attention aux idéogrammes et hiéroglyphes (mais c'était, en plus d'un cas, pour fonder en droit la supériorité de l'écriture dite phonétique) ; sans doute aussi des travaux spécifiques ont-ils porté sur une sémiotique de la typographie (R. Lindekens) ou une rhétorique du signifiant graphique (le Groupe Mu). Il n'empêche que l'écriture, comme dispositif de traces, ne connaissait guère d'approche construite, systématique.

L'une des contributions de cette livraison de *Poétique* vient combler quelque peu cette lacune, et baliser les voies d'une recherche qui s'annonce féconde et stimulante. Il s'agit de l'article signé par Jean Gérard Lapacherie et intitulé « De la grammatextualité » (283-294). Proposant de reconnaître, en plus de la *fonction poétique* du langage, une « fonction grammatique » (« accent mis sur le graphisme scripturaire lui-même »), J. G. L. définit la grammatextualité comme « la propriété commune à toute une série de textes 'littéraires' ou non » et recouvrant « plus des pratiques d'écriture, comme la figuration par la lettre, les dispositifs fragmentaires ou foisonnants, les figures de rhétorique graphique, les faits de 'mimographisme'..., que de (sic) textes achevés » (283-284). On le voit, le champ grammatique est vaste autant que peu exploré et les problèmes sont rendus d'autant plus complexes qu'ils se posent dans un domaine mitoyen où sémiologie de la langue et sémiologie de l'image mordent l'une sur l'autre, entre la figuration iconique et la convention alphabétique. Aussi J. G. L. dégage-t-il deux paramètres d'analyse, d'une part les *niveaux d'inscription* du texte grammatique (la lettre ou la page), d'autre part, sur chacun de ces niveaux, les différents *degrés de figuration*, étagés comme suit : icône, idéogramme, diagramme, alphabet. Mis en

tableau (293), ces niveaux et leurs degrés définissent différents types d'*opérations grammatiques,* actualisées par des exemples précis. C'est de ce dernier côté qu'apparaissent quelques flottements. Ainsi, entre autres, est-il pertinent de situer *Un Coup de dés* uniquement au pôle « alphabétique abstrait » non-figuratif, alors que ce texte-limite combine de façon indécidable jeux calligrammatiques et typographiques ? De même, peut-on dire que les *Cent mille milliards de poèmes* de Queneau sont abandon du texte au hasard, à l'arbitraire du lecteur (294), dès lors qu'ils sont régis, au contraire, par une combinatoire aussi rigoureuse que foisonnante ? Mais ce ne sont là, à vrai dire, qu'imperfections de détail, n'enlevant rien au mérite de ce travail, qui pose enfin les bases d'une possible *rhétorique de l'écriture.*

Un second article retient l'attention, de Jean Molino et consacré à « L'Expérience d'I. A. Richards » (347-367). Il s'agit d'une substantielle présentation de *Practical Criticism* (1929), ouvrage non encore traduit, où Richards rapporte l'expérience qu'il a longuement menée sur ses étudiants (notamment à Cambridge), auxquels il soumettait, sans date ni nom d'auteur, des textes qu'ils avaient à commenter et à évaluer. Les résultats, surprenants, font apparaître qu'en l'absence de toute indication para-textuelle et sans « grille de référence », ces étudiants, pourtant rompus à l'analyse littéraire, accumulent, sur des pages classiques et dues aux auteurs les plus reconnus, commentaires incongrus et évaluations négatives. Comme le note J. M., pareille expérimentation atteste avec force que la lecture non seulement requiert une compétence spécifique mais s'avère aussi déterminée par l'aura de l'auteur et, concrètement, par ces indicateurs sémiologiques externes que sont le nom de l'auteur, l'éditeur, la collection, etc. Au bout du compte, l'expérience de Richards vient à point rappeler que la littérature (comme tout discours) est un procès non réductible à l'un de ses moments, une pratique duelle dans laquelle l'objet-texte se transforme et s'infléchit : le lecteur n'est jamais en position de pur récepteur, non plus que l'écrivain en pur producteur.

Pascal DURAND